

Julie Mayoraz

La Poya de la Lé 3

1987 Hérémece

julie.mayoraz@unine.ch



Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales

Les paradoxes de la patrimonialisation : étude d'une association locale

Sous la direction de Prof. Janine Dahinden et Dr. Anna Neubauer

2011-2012

PLAN

1	Introduction.....	2
2	Problématique	2
3	Méthodologie	3
3.1	Terrain et choix des données	3
3.2	Méthode de codage.....	5
4	Analyse	9
4.1	Une vision particulière du « patrimoine »	9
4.2	Volonté de différencier folklore et patrimoine	12
5	Conclusion	14
6	Bibliographie.....	16
7	Annexes.....	17
7.1	Grille d’entretien.....	17
7.2	Générateur de nom.....	18

1 INTRODUCTION

Le texte qui va suivre est le résultat du travail effectué tout au long de l'année académique 2011-2012 dans le cadre d'un cours visant à initier les étudiants à différentes méthodes qualitatives relatives aux sciences sociales. Quatre exercices ont été menés à cet effet, à savoir une observation, un entretien, un focus group et, pour finir, une étude réseau. Les étudiants se sont répartis en groupes de discussion afin de partager leurs impressions à la fin de chaque exercice, et une thématique générale leur a été proposée pour le développement de leur problématique : *amour et alliances*. J'ai donc dans un premier temps choisi de m'intéresser à des questionnements en lien avec ce thème et entourant plus précisément la vision de l'amour véhiculée par les agences matrimoniales. Je me suis cependant très vite retrouvée face à des difficultés concernant l'accès à mon terrain. En effet, la directrice de la seule agence ayant répondu à mes tentatives de prise de contact a fortement insisté au téléphone sur le fait que les entretiens étaient très différents selon les clients et voulait m'orienter vers des personnes bien spécifiques. J'ai vu là une tentative de contrôle sur ma recherche de sa part, imaginant que les clients qu'elle souhaitait que je rencontre étaient ceux qui correspondaient le plus à l'image qu'elle souhaitait donner de son agence. Plus problématique encore, elle ne voulait pas avertir ses clients potentiels de ma venue, ayant peur que cela les décourage de s'adresser à elle. Les problèmes éthiques que cette perspective me posait ont achevés de me convaincre de changer de problématique. J'ai donc finalement opté pour une thématique liée en partie à mon travail de mémoire, à savoir celle du patrimoine et des processus de patrimonialisation.

2 PROBLÉMATIQUE

Au moment où le grand travail d'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel suisse s'achève, il me semble en effet particulièrement intéressant de se pencher sur les conséquences que peuvent impliquer les processus de patrimonialisation. La notion de patrimoine a pris une importance significative durant la seconde moitié du XXe siècle, devenant un passage obligé dans l'affirmation de toute identité de groupe et, pour reprendre l'expression de Nicolas Adell et Yves Pourcher, un « mot *mana* » qualifiant tout ce qui dure et à quoi on s'attache.¹ Cet engouement, ainsi que la volonté de sauvegarde mise en valeur par

¹ Nicolas Adell et Yves Pourcher (2011). « De quoi le patrimoine est-il le nom ? », dans *Transmettre, quel(s) patrimoines(s) ?*, Adell Nicolas et Pourcher Yves (dirs.), Paris, Michel Houdiard Editeur, p. 8.

l'UNESCO entraînent cependant certains questionnements, que j'aimerais tenter d'aborder dans le cadre de ce travail. D'une part, un objet, ou dans le cas du patrimoine immatériel, un usage, ne change-t-il pas de nature lorsqu'il cesse d'être considéré selon sa destination première pour être vu comme du « patrimoine » ? On peut voir là un paradoxe de l'idée même de sauvegarde. La mise en valeur du « patrimoine » pose, à un degré légèrement supérieur, un problème tout à fait similaire. En effet, lorsqu'on met en scène un objet ou une « tradition » – et peut-être la situation est-elle plus problématique encore lorsqu'il s'agit d'usages considérés comme traditionnels –, le plus souvent pour un public étranger à la communauté dans laquelle ses objets ou traditions ont émergé, ces derniers cessent non seulement de n'exister que pour eux-mêmes en devenant « patrimoine », mais se voient également très souvent modifiés afin de répondre aux aspirations d'« authenticité » du public. L'anthropologie du tourisme a beaucoup théorisé cette notion d'« authenticité », et thématisé le paradoxe suivant² : afin de répondre à un tourisme friand d'« authenticité », le processus de patrimonialisation a tendance, en ce qui concerne les usages sociaux vu comme traditionnels plus particulièrement, à (ré)introduire des éléments folklorisants qui n'ont en réalité pas ou plus court, figeant ainsi la « tradition » et lui enlevant par là une part même de son « authenticité ». Il semble donc intéressant de se pencher, en analysant leur vision du patrimoine, sur la façon dont les différents organismes chargés de la « sauvegarde » de ce dernier jonglent avec ces différents paradoxes.

3 MÉTHODOLOGIE

3.1 Terrain et choix des données

Afin d'esquisser quelques éléments de réponse à ces interrogations, j'ai choisi de me pencher sur la vision d'un acteur en particulier dans le champ patrimonial, à savoir une petite association locale. Au moment où j'entrais en contact avec ses membres, tout ce que je savais était qu'elle s'intéressait au patrimoine de la commune de montagne valaisanne dans laquelle elle a vu le jour, qu'elle organisait parfois des expositions et avait contribué à la publication d'un livre, dirigé par une historienne, une année auparavant. Je ne connaissais cependant pas très bien sa manière de fonctionner, ni la vision exacte que ses membres se faisaient du patrimoine, chose que je me suis proposée de découvrir à travers les exercices effectués dans

² Voir notamment : Stefan Beck et Gisela Welz (1997). « Kreative Traditionalisierung, Anmerkungen zu neueren Repräsentationsstrategien im Tourismus », *Dokumentation des internationalen Seminars « Volkskultur, Tourismus und ländliche Entwicklung » 30.4.-3.5.1997*, pp. 31-41.

le cadre du cours. Parmi ceux-ci, j'ai choisi pour mon analyse de m'intéresser essentiellement à l'entretien mené avec un membre de l'association. L'observation, mise en place très rapidement suite à mon changement de problématique, me semblait en effet insuffisamment préparée et peu susceptible d'apporter un véritable plus à mon analyse. Quant au focus group, il a été réalisé avec l'ensemble de mon groupe de discussion et portait sur la problématique d'une de mes collègues, qui n'a aucun rapport avec la mienne. Outre l'entretien, qui sera ma source de données principale, j'utiliserai également en renfort pour certaines parties de l'analyse l'entretien réseau, qui a été mené auprès de la même personne.

L'entretien, accordé par un jeune historien membre du comité de l'association à laquelle je m'intéresse, avait pour but d'essayer de rendre compte du niveau d'implication de ce genre d'associations dans les dynamiques de « patrimonialisation », puis d'établir si leurs membres sont ou non conscients des paradoxes que celles-ci peuvent entraîner, et le cas échéant, d'essayer de comprendre comment ils gèrent ces paradoxes. J'ai opté à cet effet pour un entretien centré sur un problème. Ce type d'entretien me paraissait en effet permettre de laisser la personne interviewée expliquer ce qui lui paraissait important dans le travail de son association, et ainsi dégager des réponses sans trop orienter celles-ci, tout en gardant la possibilité de rediriger la discussion si les thématiques que je souhaitais voir émerger spontanément n'apparaissaient pas dans le discours de mon intervenant. La grille d'entretien³ a été voulue relativement simple et flexible. Elle comprenait des questions principales, auxquelles étaient rattachées des questions de relance, pour le cas où l'intervenant ne développerait pas assez ses réponses à mon goût. Je n'ai que rarement eu besoin d'user de ses questions de relance, et ai plutôt rebondi sur les propos de l'intervenant, qui amenaient souvent d'une manière ou d'une autre les problèmes que je souhaitais aborder.

Pour ce qui est de l'étude réseau, effectuée après l'entretien, j'ai profité des contacts déjà établis et me suis penchée sur un réseau de type institutionnel, m'intéressant plus spécifiquement au réseau de l'association. Pour des raisons à la fois pratiques et scientifiques – puisque cette démarche me permet de mettre facilement en parallèle les résultats de l'entretien et de l'étude réseau – j'ai conduit l'entretien visant à opérationnaliser ce réseau avec la personne qui m'avait déjà accordé le premier entretien. Après m'être replongée dans ce dernier et avoir relu les mémos rédigés à ce moment-là, j'ai formé un générateur de nom⁴ dont les catégories étaient basées sur les différentes activités de l'association étudiée. Je me

³ Voir annexe 1.

⁴ Voir annexe 2.

suis très rapidement rendue compte que cette grille n'était pas idéale, dans la mesure où ces catégories ne correspondaient pas forcément à des types de relations différentes – si ce n'est peut-être la catégorie basée sur l'apport financier, qui semblait se détacher des autres. J'ai, au cours de l'entretien, réalisé qu'une catégorisation du type *apport d'objet/conseils et soutien scientifique/financement* aurait été plus judicieuse. Je suis cependant, en utilisant ma grille de manière très souple, parvenue à des résultats intéressants. Après avoir obtenu des noms et posé des questions sur l'« histoire » de la relation entre le comité de l'association et les différentes personnes citées, j'ai noté tous les noms sur une feuille de papier et ai demandé à mon interlocuteur de relier les personnes qui se connaissaient. Chose à laquelle je ne m'attendais pas forcément, cette étape a également généré de nouveaux noms, notamment de personnes faisant le pont entre les deux réseaux majeurs que nous avons dégagé de l'entretien.

3.2 Méthode de codage

Afin de pouvoir entreprendre un essai d'analyse sur ces deux exercices, j'ai retranscrit entièrement le premier entretien, mot à mot et en consignant les intonations et hésitations de l'intervenant, tandis que pour l'entretien réseau, je me suis contentée d'un résumé, favorisant une prise de note des éléments me paraissant les plus importants et les plus pertinents. Les raisons de ce choix tiennent en deux points. D'une part, l'analyse repose essentiellement sur l'entretien, alors que les résultats de l'entretien réseau ne visent qu'à apporter un appui à certaines parties de l'analyse, là où le premier entretien m'a permis de relever une influence potentielle du réseau de l'association sur sa vision du patrimoine. D'autre part, le second entretien s'est révélé relativement désordonné, mon interlocuteur se perdant dans des explications qui ne touchaient pas réellement les relations de l'association, ce qui m'a rendu difficile la tâche de recentrer la discussion sur le réseau. Cette dissolution du propos tient certainement au fait que je n'aie pas expliqué de manière suffisamment claire l'objectif de ce second entretien, bien que j'aie eu l'impression de l'avoir fait.

L'analyse de l'entretien a été abordée dans une perspective constructiviste, selon la description qu'en fait Kathy Charmaz, c'est-à-dire que les données ne sont pas perçues comme une réalité préexistante simplement récoltée par la chercheuse, mais comme le résultat d'une expérience partagée entre cette dernière et les participants à son étude.⁵ Il me paraît en effet essentiel de ne pas négliger, en analysant les données, l'influence que j'ai pu exercer sur

⁵ Kathy Charmaz (2001). « Qualitative Interviewing and Grounded Theory Analysis », dans *Handbook of Interview Research. Context and Method*, Gubrium, Jaber F. & James A. Holstein (dir.), London, Sage Publications, p. 677.

la façon dont mon interlocuteur créait du sens et des représentations autour du patrimoine, que ce soit par l'orientation de mes questions ou par la relation préétablie avec mon intervenant, sur laquelle je reviendrai plus bas. L'approche constructiviste présente en outre l'analyse des données comme une construction, replaçant non seulement les données dans un contexte spatio-temporel et culturel donné, mais mettant également en évidence le fait que celles-ci reflètent la pensée du chercheur.⁶ Cette vision de l'interaction acteur/chercheur et de l'influence du chercheur sur son objet de recherche, aujourd'hui assumée et occupant une place particulièrement importante dans les approches anthropologiques contemporaines, pourrait se voir résumée par cette phrase de Becker : « Nous commençons par des représentations et nous finissons sur des représentations ».⁷

J'ai choisi de coder la transcription de mon entretien selon une méthode qui correspond parfaitement aux attentes d'une approche constructiviste, à savoir le codage thématique d'Uwe Flick. D'après ce dernier, le codage thématique se prête particulièrement bien à des études comparatives dont le but est de dégager une distribution sociale de perspectives sur un phénomène ou un processus.⁸ Or, ce qui m'intéresse dans ce travail est précisément la perspective particulière de l'association locale à laquelle je me suis adressée, - voire, plus précisément encore, celle du membre de son comité que j'ai interrogé - sur le patrimoine et les processus de patrimonialisation. Le codage thématique apparaît donc comme la méthode d'analyse idéale pour mon entretien, même si, dans le cadre restreint de cet exercice, le pan comparatif de l'analyse pourra difficilement être mis en place. Je me propose cependant tout de même d'ébaucher quelques éléments de comparaison entre la vision du patrimoine de mon interlocuteur et celle de l'UNESCO.

J'ai donc suivi le processus décrit par Flick,⁹ en commençant par attribuer un « motto of the case » à mon entretien, c'est-à-dire une phrase la plus représentative possible du contenu du texte. J'ai opté pour la formule suivante : *Le patrimoine représente ce qui nous lie au passé et doit être transmis dans une perspective de mémoire, sans tomber dans la folklorisation*. La deuxième étape consiste en une description de la personne auprès de laquelle l'entretien a été réalisé, en se focalisant sur son rapport à la question de recherche. Cette étape me paraît particulièrement importante, voire cruciale, pour mon travail. La

⁶ *Ibid.*

⁷ Howard Becker (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, p. 38.

⁸ Uwe Flick (2006). *An Introduction to Qualitative Research*, Third Edition, London, Sage Publications, p. 307.

⁹ *Ibid.*, pp. 307-308.

personne qui a répondu à mes questions a en effet un statut particulier à double titre dans l'association. Il est d'une part l'un des rares membres de cette dernière à avoir moins de trente ans, et le seul au sein du comité. D'autre part, il vient de terminer une formation d'historien à l'université, ce qui lui confère un regard scientifique et critique sur les activités de l'association que d'autres n'auraient pas forcément. Ce jeune historien n'est donc sans doute pas le membre le plus représentatif du groupe. Peut-être le choix de m'adresser à lui plutôt qu'à un autre membre du comité, motivé en grande partie par le fait que je le connaissais bien, ce qui me facilitait l'accès au terrain et la prise de contact à répétition – que je trouvais quelque peu gênante, n'ayant pas grand-chose à apporter en retour à la personne qui m'accordait son temps – n'était peut-être en ce sens pas le plus judicieux. L'approche empruntée à Flick me permet donc non seulement d'avoir conscience de cette limite, mais de tenter de la prendre en compte dans l'analyse, qui, pour acquérir une véritable valeur scientifique, devrait quoi qu'il en soit se voir augmentée de nouvelles données, récoltées auprès d'acteurs différents.

Toujours dans la perspective du codage thématique selon Flick, j'ai tenté d'établir un *open coding* de mon entretien, pour aboutir ensuite à un codage plus sélectif, afin d'établir des domaines thématiques et des catégories pour celui-ci, pris séparément.¹⁰ Le premier codage m'a posé quelques problèmes, dans la mesure où je peinais à distinguer ce qui pouvait être un code de ce qui ne l'était pas. J'ai donc noté dans la marge tout ce qui me venait à l'esprit en lisant la transcription, avec dans l'idée de faire le tri par la suite, lorsque j'aurais une meilleure vision d'ensemble.¹¹ Cette étape a généré les 44 « codes » suivants :

- | | | |
|---------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| 1. Intérêt pour le patrimoine | 17. « valeur » (« Attachement », | 32. Répertoire |
| 2. Groupes | « indentation ») | 33. « élargissement » |
| 3. Âge | 18. « sauvegarde » | 34. Type de public |
| 4. Histoire association | 19. Restauration | 35. Attirer les gens |
| 5. Expositions | 20. Conservation | 36. Publicité |
| 6. Coûts | 21. Dons | 37. Authenticité |
| 7. « professionnalisation » | 22. Fête-Dieu | 38. Pas « recréer » |
| 8. « mettre en valeur » | 23. « folklore » | 39. Adaptation à la modernité |
| 9. « vulgarisation » | 24. « vrai » | (folklore vs patrimoine) |
| 10. « pas oublier » | 25. Patois | 40. Immatériel vs matériel |
| 11. Définition du patrimoine | 26. « maintien » | 41. « âme » du patrimoine |
| 12. « transmission » | 27. Bien connaître le passé | 42. Différence des points de vue |
| 13. « ne pas être nostalgique » | 28. « mieux comprendre » | 43. Demandes venant des gens |
| 14. « mémoire » | 29. Accès pour le public | |

¹⁰ *Ibid.*, p. 308.

¹¹ Cette manière de procéder m'a en partie été inspirée par : Cinzia Burkhard (2008). *Les usagers de l'Espace des Solidarités : implications sociales liées à la fréquentation*. En ligne. [URL !!!](#)

15. « faire parler le patrimoine » 30. Récits des « vieux » 44. Costumes
 16. Que garder ? 31. « se replonger »

A partir de là, j'ai entrepris d'éliminer certains éléments qui ne me paraissaient pas pertinents, notamment les numéros 22, 25 et 44 qui n'étaient que des exemples dont mon interlocuteur se servait pour illustrer ses propos. J'ai également éliminé un bon nombre de doublons, par exemples 8 et 15, 10 et 14, etc. Le cas du doublon 24/37 était un peu particulier, dans la mesure où je l'avais déjà repéré au moment du premier codage, mais volontairement conservé parce que « vrai » était un code *in vivo*,¹² alors que le terme d'« authenticité » avait été introduit par l'une de mes questions. Comme il s'agissait clairement dans l'esprit de mon interlocuteur d'un seul et même concept et qu'il a repris à de très nombreuses reprises le terme « authenticité » alors que « vrai » n'apparaît qu'une seule fois dans tout l'entretien, j'ai finalement décidé de réunir ces deux codes sous le label « authenticité », bien que j'aie en général essayé de privilégier les codes *in vivo*. Pour finir, j'ai réuni les codes restant en sept grandes catégories, ce qui a donné lieu au tableau suivant :

A. Organisation interne	B. Définitions du patrimoine	C. Public et influences	D. Authenticité VS Folklore	E. Transmission - Générations	F. Buts et activités	G. Intérêts du patrimoine
1. Organisation	1. Définition	1. Dons extérieurs	1. Folklore	1. Age	1. Conservation	1. Intérêt personnel
2. Histoire de l'association	2. Matériel/immatériel	2. Publicité	2. Authenticité	2. Transmission		2. mémoire
3. Différence des points de vue		3. Public cible	3. « maintien »		3. « Mise en valeur »	3. Valeur émotionnelle
		4. Demandes extérieures	4. « recréer »		4. Restauration	4. « Mieux comprendre »

A la suite de cette étape et pour ne rien oublier ainsi que pour une meilleure lisibilité, j'ai pris une transcription de mon entretien vierge de toute annotation et ai recommencé le codage avec ces nouveaux codes, employant une couleur différente pour chacune des sept catégories, suite à quoi seulement je me suis lancée dans la tentative d'analyse qui va suivre.

¹² Voir Uwe Flick (2006). *op. cit.*, p. 299.

4 ANALYSE

Le présent chapitre n'a évidemment pas la prétention de donner une analyse exhaustive de la vision du patrimoine véhiculée par l'association locale étudiée ici, ni de réellement répondre aux questions soulevées par la problématique. Il s'agit plutôt d'esquisser quelques pistes de réflexions, résultant principalement du codage de l'entretien, et d'envisager la direction que pourrait prendre une éventuelle recherche plus large sur le sujet.

4.1 Une vision particulière du « patrimoine »

Lorsque j'ai demandé à mon interlocuteur de définir le terme de « patrimoine », j'ai pu noter un nombre d'hésitations, de ruptures et de pauses dans le discours très élevé par rapport au reste de l'entretien. Cette confusion est symptomatique de la difficulté que l'on peut avoir à donner une définition claire du patrimoine, qui, comme nous l'avons évoqué plus haut, est l'objet d'un très important élargissement sémantique et, en véritable « mot *mana* », englobe désormais toutes sortes d'acceptations. Deux éléments apparaissant dans différents passages de l'entretien peuvent cependant nous renseigner en partie sur la vision que l'intervenant se fait du patrimoine. Le premier de ces deux éléments est l'idée de mémoire. Non seulement le jeune historien, lorsqu'il tente de définir le patrimoine, parle de tout élément du passé qu'« on ne doit pas oublier », mais il reprend cette expression à plusieurs reprises tout au long du discours. Il va même jusqu'à affirmer que le patrimoine, « c'est la mémoire ». Le deuxième élément de définition du patrimoine contribue en réalité à expliquer ce qui fait du patrimoine quelque chose qu'il faut garder en mémoire. Il s'agit de la valeur émotionnelle que mon interlocuteur associe de manière assez récurrente aux objets patrimoniaux. Il explique en effet qu'une chose passée n'est du patrimoine que si elle peut présenter une valeur d'attachement ou d'identification, si elle permet aux gens de se « replonger dans leur enfance ». Il parle également de l'« âme » de certains objets ou traditions liés au patrimoine. Il semblerait donc que, dans la vision de mon interlocuteur, le patrimoine doive susciter une émotion. On retrouve là l'idée que présentent Adell et Pourcher lorsqu'ils parlent d'un passage, dans l'intérêt porté au patrimoine, d'une « logique de la Trace » à une « logique de l'Aura »,¹³ cette *aura* correspondant à l'*âme* évoquée par mon interlocuteur et étant ce qui confère une valeur particulière au patrimoine.

¹³ Nicolas Adell et Yves Pourcher (2011). *op. cit.*, p. 10.

Adell et Pourcher associent ces capacités à émouvoir à un processus de transmission, qui est en réalité le véritable élément constitutif de cette nouvelle logique patrimoniale.¹⁴ Mon interlocuteur inclut également la transmission dans sa définition du patrimoine, en associant la première à la nécessité de ne « pas oublier » les éléments du passés qui constituent le second. Les questions de transmissions sont toujours associées, dans son discours, à une perspective générationnelle selon laquelle les « vieux » devraient transmettre leur héritage aux « jeunes ». S'il juge cet échange générationnel « passionnant », mon intervenant doute cependant que ce volet soit réellement développé parmi les activités de son association, puisque les expositions qu'elle organise touchent plutôt un public relativement âgé. On peut donc en déduire que selon lui, les activités de l'association sont, par la force des choses, plus tournées vers le souvenir – avec toute l'émotion qui en découle – que vers la transmission telle qu'il la perçoit.

Plus que la transmission, c'est le travail de « mise en valeur » du patrimoine effectué par l'association qui semble être le plus important aux yeux du jeune historien. En effet, ce terme, qui émerge dès les premières minutes de l'entretien, est l'objet de pas moins de 12 occurrences de sa part tout au long de la discussion, qui a duré environ 45 minutes. En observant de plus près mon codage, je me suis aperçue que la mise en valeur était souvent liée à la thématique de la mémoire, elle-même liée à la valeur émotionnelle du patrimoine. Le code était, bien évidemment, également souvent mis en parallèle avec ceux qui concernaient la mise à la disposition d'un public du patrimoine. L'activité qui tient le plus à cœur au jeune membre du comité de l'association semblerait donc être celle qui consiste à « faire parler le patrimoine », selon sa propre expression, au moyen d'expositions, d'éditions, etc. afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au souvenir d'un passé chargé d'émotions. Au contraire, le code « mise en valeur » est très souvent mis en opposition avec le code D3 : « maintien ». Mon interlocuteur affirme en effet que son association ne travaille pas dans la perspective de sauvegarder absolument ce qui pourrait disparaître, perspective qu'il oppose à plusieurs reprises au fait de « mettre en valeur » le passé. Prenant pour exemple le fait que jamais l'association ne s'opposerait à la démolition d'un ancien raccard, il précise que cette attitude la distingue de l'optique du patrimoine suisse. A une échelle plus large, on peut sans doute également parler d'une distinction par rapport à la vision du patrimoine véhiculée par l'UNESCO elle-même. Prenons pour le démontrer l'exemple du patrimoine immatériel, qui m'intéresse tout particulièrement pour ce travail. Mon interlocuteur, d'un côté, considère les tentatives de sauvegarde du patois comme un maintien artificiel qui n'a pas lieu d'être et,

¹⁴ *Ibid.*

nous le verrons plus bas, s'oppose plus ou moins nettement à la réintroduction d'éléments anciens dans les traditions locales. Il résume sa position avec humour par ces quelques mots : « On n'est pas aux soins intensifs du patois ou aux soins intensifs du patrimoine ». De l'autre côté, la Convention adoptée en 2003 par l'UNESCO met très clairement en avant l'idée d'empêcher la disparition de ce qui est considéré comme du patrimoine culturel immatériel. Dans son introduction, on peut lire que la mondialisation et l'intolérance font « peser de graves menaces de dégradation, de disparition et de destruction sur le patrimoine culturel immatériel ».¹⁵ La sauvegarde est ainsi placée au premier rang des objectifs de la Convention, avec la précision suivante :

On entend par « sauvegarde » les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine.¹⁶

Les difficultés à définir le patrimoine que nous avons déjà évoquées peuvent donc amener à des interprétations de celui-ci et à des manières de l'aborder relativement différentes les unes des autres. Dans ce cas-ci, le fait que l'association que j'étudie accorde moins d'importance à la sauvegarde qu'une organisation comme l'UNESCO, s'il devait être avéré, contribuerait grandement à expliquer comment celle-ci gère les paradoxes évoqués dans ma problématique, ces derniers étant en majeure partie liés précisément aux efforts de sauvegarde, voire de réintroduction d'éléments du passé dans les usages actuels. Une autre difficulté a été rencontrée par mon interlocuteur au niveau des définitions : celle de la distinction entre patrimoine matériel et immatériel. En effet, après que je lui ai demandé de quelle manière l'association prenait en compte le patrimoine culturel immatériel, il est revenu à plusieurs reprises sur la différence avec le patrimoine matériel, non sans une certaine confusion. Il ne parvenait pas à concevoir une frontière nette entre les deux, et après avoir affirmé que l'association ne traitait que le matériel, se rendait compte qu'ils évoquaient beaucoup de rites et de légendes, dans leurs expositions notamment. Au fond, tout comme Marie-Blanche Fourcade, qui déplore la trop forte dualité introduite entre patrimoine matériel et immatériel, surtout après la Convention de 2003, mon interlocuteur semble ne pas concevoir que l'expression de pratiques immatérielles puisse s'envisager sans la présence de

¹⁵ UNESCO (2010). *Textes fondamentaux de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Oxford, UNESCO, p.3.

¹⁶ *Ibid.*, p. 6.

supports matériels, ni que le patrimoine matériel ne soit intelligible sans les récits, les rites et la mémoire qui lui donnent sens.¹⁷ Il semble que ce soit mes questions qui aient amené mon interlocuteur à prendre conscience de la place de l'immatériel dans le travail de l'association, alors qu'il m'affirmait au début que leur principales préoccupations résidaient dans le patrimoine matériel. La confusion qui émanait de ses tentatives de dégager quelle part de matériel et d'immatériel est traitée par l'association, dans les expositions par exemple, vient à mon avis une fois encore de la différence entre sa vision du patrimoine et celle de l'UNESCO que j'ai déjà évoquée. J'ai en effet l'impression que cette confusion est liée au fait que si l'association traite bien de coutumes ou de rites qui peuvent être clairement assimilés à du patrimoine culturel immatériel, ce n'est que dans un souci de souvenir, et que ce qu'elle conserve réellement, ce sont les objets qui y sont liés. Comme l'association ne « sauvegarde » pas le patrimoine immatériel, mon interlocuteur avait au départ l'impression qu'elle ne le traitait pas.

4.2 Volonté de différencier folklore et patrimoine

On l'a vu, le jeune homme avec lequel je me suis entretenue a à cœur de distinguer mise en valeur et maintien artificiel des éléments patrimoniaux. Je me propose de tenter ici de décrypter plus en profondeur cette opposition.

Lorsque j'ai posé à mon interlocuteur la question de l'intérêt de conserver le patrimoine immatériel, celui-ci m'a tout de suite répondu qu'on ne pouvait à proprement parler « conserver » un tel patrimoine sans risquer de « tomber dans le folklore » - sans que je n'aie moi-même employé le terme de « folklore » dans mes questions. Il mettait alors en opposition le fait de demander à des femmes de mettre le costume traditionnel pour la procession de la Fête-Dieu, qu'il associait à du folklore, avec ce qui « est du vrai », à savoir les quelques dames qui mettent encore ce costume par tradition et « conviction », sans qu'une association patrimoniale ne vienne le leur demander. J'ai plus tard relancé le débat autour de cette question, en utilisant le terme « authenticité » à la place de « du vrai ». Si l'idée avait déjà été lancée par mon interlocuteur, le terme et l'importance accordée au thème au cours de l'entretien sont donc imputables à mon intervention. Suite à ma relance, l'intervenant affirme : « le patrimoine, c'est de l'authentique », authentique qu'il oppose à l'idée de « recréer », de « faire du neuf avec du vieux », caractéristique, selon lui, du folklore. A la fin

¹⁷ Marie-Blanche Fourcade (2007). « Introduction », dans *Patrimoine et patrimonialisation*, Marie-Blanche Fourcade (dir.), Laval, PUL, p. XVI.

de l'entretien, il ajoute qu'en folklorisant une tradition, on lui enlève son « âme ». Cette dernière remarque démontre à quel point l'opposition est pour lui forte, puisqu'on a vu que l'« âme » d'un objet patrimonial était en partie ce qui donnait sa valeur sentimentale à ce dernier, valeur qui occupe une place primordiale dans la vision du patrimoine de mon interlocuteur.

Si l'on s'intéresse au lien de l'association avec son public et avec les gens du village, on constate cependant que cette opposition n'est peut-être pas aussi claire dans les esprits de ces derniers. Le problème qui a soulevé chez mon interlocuteur des questionnements à propos de la folklorisation trouve en effet ses racines dans une demande venue de l'extérieur. Ce sont des gens du village qui ont abordé les membres du comité de l'association pour leur demander de relancer des groupes de femmes en costume traditionnel, de même que certaines personnes viennent parfois leur dire, « il faudrait sauver » telle ou telle chose. Peut-être le public se fait-il alors de l'association une idée qui la rapprocherait plus d'organes de sauvegarde tels que l'UNESCO. Le constat de ces pressions extérieures potentielles me conduit à explorer la piste du réseau lié au comité de l'association, réseau qui pourrait visiblement avoir une influence sur les activités de ce dernier. Deux réseaux majeurs sont ressortis du second entretien que j'ai mené avec le jeune membre du comité de l'association patrimoniale. Le premier est celui des gens du village, qui intervient essentiellement pour les dons d'objets, les renseignements sur certains us disparus, ou des demandes spécifiques telles que celle que je viens d'évoquer. Le second est constitué de scientifiques - historiens, ethnologues, muséologues, etc. - qui conseillent plutôt le comité sur la gestion des objets patrimoniaux. Dans le premier réseau, tout le monde se connaît et connaît les membres de l'association. Les scientifiques du second réseau semblent également tous se connaître, mais essentiellement par un biais institutionnel, et ils ne connaissent pas forcément tous les membres de l'association. Outre les membres du comité, une ethnologue et une historienne font également office de charnière entre les gens du village - dont les membres de l'association - et les scientifiques. Ces deux personnes connaissent quasiment toutes les personnes citées par mon interlocuteur. Il m'est difficile de définir, avec les données récoltées au cours de l'année, le point de vue sur le patrimoine des scientifiques en contact avec l'association, point que j'aurais peut-être du approfondir avec mon interlocuteur lors de l'entretien réseau. Cependant, on peut imaginer que l'influence de ceux-ci, qui sont, pour une partie d'entre eux du moins, confrontés dans leur travail aux nombreux débats scientifiques entourant le patrimoine immatériel et ses paradoxes, vienne quelque peu contrebalancer la pression exercée par les gens du village. Ceci n'est qu'une

hypothèse, mais elle pourrait en partie expliquer les raisons qui sous-tendent à la vision du patrimoine véhiculée par mon interlocuteur, développée dans le chapitre précédent.

Certains paradoxes subsistent malgré tout au sein de l'association. Si le seul but du travail de cette dernière n'était que de permettre au public d'accéder au souvenir du passé afin de susciter en eux une émotion, le public cible des expositions ne devrait alors être constitué que de gens du village. Or, mon interlocuteur a insisté, lors de l'entretien, sur la nécessité de faire de la publicité afin d'attirer un autre public, et de faire s'arrêter les touristes. Il reproche pourtant à la Fête-Dieu de Savièse – entrée dans la liste officielle du patrimoine culturel immatériel valaisan – qu'il prend comme exemple d'une fête folklorisée, d'être « devenue touristique ». La mise en valeur de traditions passées, n'est-elle pas elle-même une sorte de folklorisation à moindre échelle, puisqu'elle met sous la lumière des projecteurs des objets ou des coutumes qui ne sont plus en usage afin de les présenter à un public pour qui, de par leur ancienneté tant que leur éloignement géographique, elles présentent une petite saveur exotique ?

5 CONCLUSION

L'esquisse d'une vision du patrimoine que j'ai tenté de dégager de l'entretien analysé ne correspond qu'au point de vue d'un des membres du comité de l'association à laquelle je me suis intéressée. Celui-ci étant plus jeune que la plupart des membres de l'association et bénéficiant d'une formation d'historien, il est probable que sa vision diverge quelque peu de celle des autres, et notamment qu'il ait plus conscience de certaines problématiques évoquées dans ce travail. Je ne peux donc en aucun cas élargir sans plus d'approfondissement son point de vue pour l'attribuer à l'ensemble de l'association, ni même de son comité. Cependant, même s'il est, d'après ce qu'il me racontait, souvent celui qui lance le débat lorsque des cas limites tel que celui de la procession de la Fête-Dieu, ses réflexions semblent recevoir un certain écho au sein du comité, qui est alors amené à réfléchir à son tour sur ces problèmes. Son influence n'est donc pas non plus à négliger totalement.

Il est évident que ce travail n'est que l'ébauche d'une recherche qui, pour être véritablement pertinente, nécessiterait la sollicitation du point de vue non seulement d'autres personnes liées de près ou de loin à l'association, mais également d'autres organes travaillant sur le patrimoine, et notamment une étude plus approfondie de la vision du patrimoine de l'UNESCO, qui n'a été qu'effleurée. Il serait en outre intéressant de creuser plus avant les

pistes que peuvent offrir l'étude réseau et qui n'ont pas été explorées à leur juste valeur. Une observation au cœur de l'une des expositions montées par l'organisation pourrait également permettre de confronter les intentions évoquées par le comité avec la réalité de leur travail et de sa réception auprès du public.

6 BIBLIOGRAPHIE

ADELL, Nicolas et POURCHER Yves (2011). « De quoi le patrimoine est-il le nom ? », dans *Transmettre, quel(s) patrimoines(s) ?*, Adell Nicolas et Pourcher Yves (dirs.), Paris, Michel Houdiard Editeur, pp. 7-23.

BECK, Stefan et WELZ, Gisela (1997). « Kreative Traditionalisierung, Anmerkungen zu neueren Repräsentationsstrategien im Tourismus », dans *Dokumentation des internationalen Seminars « Volkskultur, Tourismus und ländliche Entwicklung » 30.4.-3.5.1997*, pp. 31-41.

BECKER, Howard (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte.

BURKHARD Cinzia (2008). *Les usagers de l'Espace des Solidarités : implications sociales liées à la fréquentation*. En ligne. [URL !!!](#)

CHARMAZ, Kathy (2001). « Qualitative Interviewing and Grounded Theory Analysis », dans *Handbook of Interview Research. Context and Method*, Gubrium, Jaber F. & James A. Holstein (dir.), London, Sage Publications, pp. 675-694.

FLICK, Uwe (2006). *An Introduction to Qualitative Research*, Third Edition, London, Sage Publications.

FOURCADE, Marie-Blanche (2007). « Introduction », dans *Patrimoine et patrimonialisation*, Marie-Blanche Fourcade (dir.), Laval, PUL, pp. XV-XXII.

UNESCO (2010). *Textes fondamentaux de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Oxford, UNESCO.

7 ANNEXES

7.1 Grille d'entretien

- Peux-tu me raconter comment tu es arrivé dans l'association du patrimoine ?
 - Est-ce qu'il y a quelque chose en particulier qui t'as amené à y entrer ?

- Qu'est-ce que vous faites dans cette association ?

- C'est quoi pour toi, le patrimoine ?
 - Et le patrimoine immatériel en particulier ?
 - Comment vous décidez ce qui entre ou non dans cette catégorie / ce qui mérite être « sauvegardé »
 - Tu as des exemples concrets ?

- Tu penses qu'il est important de conserver le patrimoine (immatériel) ?
 - Si oui, de quelle manière ?
 - Comment vous faites, vous, concrètement ?
 - Est-ce qu'il est également important de le mettre à disposition d'un public ?
 - Vous le faites ?
 - Sous quelle forme ?
 - Pour qui ? (plutôt pour gens « d'ici », ou pour faire connaître ce patrimoine à d'autres ?)

- Est-ce que tu penses que mettre en scène le patrimoine immatériel entraîne des conséquences spéciales pour les éléments (p. ex. traditions) « patrimonialisés » ?
 - Si oui, lesquelles ?
 - A ton avis, quel lien il peut y avoir entre « patrimoine » et « authenticité » ?
 - Faire entrer une tradition dans le patrimoine, la présenter au public, c'est la garder **vivante** ?

7.2 Générateur de nom

Activité	Questions	Noms
Sélection	Quand un groupe cherche des objets ou des infos sur une trad. Par exemple, à qui ils peuvent s'adresser ?	
	A qui demandez-vous conseil si vous avez un doute sur l'intérêt patrimonial d'un objet ou d'une tradition ?	
	Est-ce que quelqu'un d'autre que les membres des groupes intervient dans la décision des objets que vous gardez ?	
Conservation ou rénovation	A qui pouvez-vous demander des conseils sur la conservation des objets que vous exposez au musée ou à la forge ?	
	Si vous entrez en possession d'un objet qui nécessite une restauration, à qui vous adressez-vous pour s'en occuper ?	
mise en valeur	A qui vous pouvez demander des informations scientifiques sur les objets ou les traditions que vous mettez en valeur dans des salles de musée ou des expo ?	
	Qui vous donne des conseils ou des idées quand vous décidez d'organiser une expo ?	
financement	A qui vous adressez-vous quand vous avez besoin d'un soutien financier pour une expo ?	
	Pour l'entretien du musée ou la rénovation/conservation d'objets patrimoniaux ?	